

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 16 mai 2022

N° CP-2022-5-6-2

N° applicatif 3337

6^{ème} Commission

Commission Patrimoine et rayonnement alsacien

Service instructeur

Service rayonnement européen et international

Service consulté

ADHÉSION DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE AU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC "MAISON GRAND EST EUROPE"

Résumé : Afin de pouvoir mieux répondre aux enjeux européens auxquels fait face la Collectivité européenne d'Alsace et l'ensemble des acteurs de notre territoire, il vous est proposé d'adhérer au Groupement d'Intérêt Public "Maison Grand Est Europe", au titre de l'exercice 2022, période à l'issue de laquelle un bilan sera réalisé. Le montant de la contribution financière s'élève à 36 000 € pour notre collectivité. Cette adhésion facilitera à la fois nos actions de défense des intérêts de notre territoire auprès des institutions européennes, ainsi que la saisine de nombreuses opportunités de coopération ou de financements européens.

1. Etat des lieux

La loi n° 2019-816 du 2 août 2019 a confié à la Collectivité européenne d'Alsace le rôle de chef de file de la coopération transfrontalière. A ce titre, elle a comme rôle de veiller à coordonner les actions transfrontalières sur son territoire et de s'assurer de son rayonnement à l'échelle du Rhin supérieur ainsi que, plus globalement, au niveau européen.

Elle se doit à ce titre d'anticiper les évolutions réglementaires européennes qui sont nombreuses dans son champ de compétences, de porter la voix de l'Alsace au niveau européen mais aussi de diffuser les informations communautaires auprès de ses élus et agents ainsi que de toutes les parties prenantes concernées.

Pour ce faire, il est important de réaliser une veille d'informations au plus près des sources européennes.

De ce fait, les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont été membres, durant de nombreuses années, du Bureau Alsace à BRUXELLES, puis de son successeur le Bureau Europe Grand Est (BEGE) et ce, jusqu'au 31 décembre 2019. A ce titre, les deux départements ont contribué au financement des activités de la structure associative qui avait pour mission de représenter les grandes collectivités ainsi que les Chambres consulaires auprès des institutions européennes à Bruxelles.

Le travail de veille, de conseil et d'assistance du Bureau a permis aux deux départements de répondre à des appels à projets dans le cadre de programmes communautaires et de bénéficier ainsi d'aides financières, le BEGE a également organisé l'accueil de différentes délégations ainsi que la formation d'élus et d'agents aux thématiques européennes.

En 2019, la Région Grand Est a décidé d'engager avec les membres du BEGE un important chantier de transformation et de redéfinition du fonctionnement de l'association. Une nouvelle structure, la Maison Grand Est Europe, a vu le jour en juillet 2021, destinée à représenter le territoire du Grand Est auprès des institutions européennes.

L'action commune des collectivités territoriales, des universités et des Chambres consulaires devant permettre une meilleure prise en compte des enjeux européens et promouvoir les intérêts de ce vaste territoire.

2. Présentation du GIP : Maison Grand Est Europe

Il s'agit d'un Groupement d'Intérêt Public fondé par 20 acteurs de la région Grand Est. Celui-ci a pour vocation de rassembler plusieurs acteurs publics autour des enjeux européens d'intérêt commun et de les défendre auprès des institutions européennes en jouant sur l'effet levier du collectif et la recherche de la complémentarité.

Le GIP souhaite mettre en avant les réussites de ses territoires, en promouvoir les atouts par le biais d'une communication incisive, tout en travaillant sur la structuration de ses réseaux d'influence.

L'offre de services proposée aux membres du GIP comporte entre autres :

- une veille intelligente sur les actualités et politiques européennes,
- des conseils méthodologiques et un accompagnement,
- des actions de formation et de sensibilisation,
- un accès à des espaces partagés de travail à Bruxelles,
- la mise en œuvre d'un programme de travail autour d'enjeux ou de projets d'intérêt commun, adossé à des groupes de travail thématiques.

On trouve 3 types d'acteurs du Grand Est parmi ses membres :

- Les Collectivités territoriales : Région Grand Est, Départements de l'Aube, de la Haute-Marne, de la Marne, des Vosges, Ardenne Métropole, Colmar Agglomération, Sillon Lorrain, Mulhouse Alsace Agglomération, Grand Reims, Eurométropole de Strasbourg et Troyes Champagne Métropole ;
- Les Universités : de Haute Alsace, de Lorraine, de Reims Champagne Ardenne, de Strasbourg et Université de Technologie de Troyes ;
- Les Chambres consulaires : Chambre régionale d'agriculture Grand Est, Chambre de commerce et d'industrie de la Région Grand Est, Chambre de métiers et de l'artisanat de la Région Grand Est.

Les thèmes défendus en communs sont par exemple les transitions énergétique ou numérique, la coopération en matière d'enseignement supérieur et de recherche mais également la défense du siège du Parlement européen à Strasbourg.

Le bureau du GIP, désigné lors de l'Assemblée générale de lancement le 9 septembre 2021, a été élu pour 3 ans et est composé des personnalités suivantes :

- Mme Anne SANDER, Présidente du GIP, Députée européenne et Conseillère régionale,
- Mme Pia IMBS, Présidente de l'Eurométropole de STRASBOURG,
- M. Pierre MUTZENHARDT, Président de l'Université de Lorraine,
- M. Gilbert STIMPFLIN, Président de la CCI du Grand Est,
- Mme Catherine VAUTRIN, Présidente du Grand Reims.

3. Les enjeux pour la Collectivité européenne d'Alsace

En sa qualité de partenaire du Contrat Triennal « Strasbourg capitale européenne » et en tant que chef de file de la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur, il est primordial pour la Collectivité européenne d'Alsace de faire vivre la dimension européenne de l'Alsace et de défendre ses intérêts dans les décisions européennes.

Il vous est proposé aujourd'hui d'adhérer à la Maison Grand Est Europe pour une durée d'un an, à titre probatoire, dans le respect des modalités statutaires, afin de défendre plus efficacement les intérêts de l'Alsace et de travailler en synergie avec les différentes collectivités.

Le GIP nous assistera, par exemple, sur les enjeux territoriaux suivants : développement de la mobilité transfrontalière, avenir du mix énergétique, devenir du territoire de Fessenheim, promotion des stratégies transfrontalières dans les programmes européens... Cette adhésion nous facilitera l'accès à l'information européenne qui est fournie par les permanents de la structure mais également aux décideurs européens et notre collectivité pourra bénéficier des lieux de réunion qu'offre à Bruxelles le GIP.

La contribution financière annuelle s'élève à 36 000 €. Cette contribution confère 6 voix à notre collectivité au sein de l'Assemblée générale. Il est à préciser que la majorité des droits statutaires est détenue par les collectivités territoriales. Chaque membre est représenté par une seule personne, titulaire ou suppléante.

Par correspondance du 10 décembre 2021, j'ai fait part à la Présidente du GIP du souhait de la Collectivité européenne d'Alsace d'adhérer au groupement. Ce point a été examiné par l'Assemblée générale de la MGEE, du 13 décembre 2021, qui a donné un avis favorable à l'adhésion de notre collectivité.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver l'adhésion de la Collectivité européenne d'Alsace au GIP « Maison Grand Est Europe », dans un premier temps pour l'année 2022,
- de m'autoriser à signer les statuts du GIP, adoptés lors de l'Assemblée Générale du 13 décembre 2021, annexés au présent rapport,
- de me désigner, en qualité de titulaire, ainsi que M/Mme ..., en qualité de suppléant, pour représenter le Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace au sein de l'Assemblée générale du GIP,

- de procéder au versement de la contribution statutaire d'un montant de 36 000 € au GIP, au titre de l'exercice 2022, cette somme sera prélevée sur l'opération P0490005- Natana 871-65-6561-048.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY